

Candida auris



Contact

Epidémiologie

Agent infectieux	<i>Candida auris</i> (champignon non-filamenteux multi-résistant aux antifongiques)
Réservoir	Homme
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> • par contact direct entre patients • par l'intermédiaire du personnel (mains) • par contact indirect avec des objets contaminés (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)
Transmission interhumaine	oui
Période d'incubation	variable
Durée d'infectiosité	Durée du portage (très variable:de quelques semaines à plusieurs mois)

Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	CONTACT
Suivi microbiologique	<p>Réadmission d'un patient connu :</p> <p>Si la colonisation au <i>C. auris</i> remonte à plus de 3 mois (= dernier prélèvement positif) faire un contrôle du portage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • frottis nez, aisselles, aine et culture d'urine si présence de sonde et autre site colonisé • si résultat du 1^{er} frottis négatif, faire 4 frottis à une semaine d'intervalle (J7, J14, J21, et J28) <p>Si la colonisation date de < 3 mois : dépistage à l'admission sauf avis contraire du service HPCI</p>
Placement du patient	Chambre individuelle
Signalétique	Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre Blouses devant la chambre ou dans la chambre
Matériel de soins	Réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles Privilégier le matériel à usage unique
Voisins	Enquête d'entourage selon directive du service HPCI
Durée des mesures	Pendant toute la durée du portage (selon indication du service HPCI, en accord avec l'unité cantonale HPCI)
Transport du patient	Vêtements du patient propres Désinfection du moyen de transport (lit, chaise roulante, canne, déambulateur, etc) Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates

	Limitier les déplacements
Circulation du patient	Sortie de la chambre autorisée (pansement renforcé) pour physiothérapie, rééducation, repas en salle commune, etc. selon modalités suivantes en accord avec l'unité cantonale HPCI <ul style="list-style-type: none"> • habits propres, flacon de poche de solution hydro-alcoolique Maintien en chambre si infection
Visiteurs	Ne pas s'asseoir sur le lit Désinfection des mains en sortant de la chambre Limitier le nombre de visiteurs
Mesures spécifiques	
Transfert/sortie	Avertir le service/établissement de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates et avertir le service HPCI

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat Pas nécessaire si simple passage dans la chambre Pas nécessaire lors des soins en dehors de la chambre (physiothérapie, ergothérapie, rééducation)
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques
Masque	Non

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins	Utiliser le produit détergent/désinfectant usuel
Lit et literie	Utiliser les sacs à linge usuels A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient <ul style="list-style-type: none"> • désinfection minutieuse du lit et changer la literie
Environnement	<i>Candida auris</i> peut présenter des résistances aux produits désinfectants usuels. Par analogue à <i>C difficile</i> , préférer l'utilisation d'un désinfectant efficace contre le <i>C difficile</i> ou utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien selon le type de surfaces A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient <ul style="list-style-type: none"> • changement du rideau même si le patient reste dans la même chambre • après une détersion (détergent), désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, statif, perfusomat, etc) y compris le sol et les sanitaires avec une solution d'eau de Javel 0.5% ou utiliser un détergent/désinfectant à base d'acide peracétique ou désinfection à la vapeur avec peroxyde d'hydrogène En cas d'épidémie, remplacer le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien par une solution d'eau de Javel (hypochlorite de Na) à une concentration de 0.5%

Déchets	Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui
Déclaration au médecin cantonal	Oui flambées, dès > 1 cas microbiologiquement documenté